

TERRES TOULOISES #8

JANV. 2022

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.terrestouloises.com

LE MAG



IntraMuros

Toutes les infos
des Terres Toulaises
dans votre smartphone





SOMMAIRE

3-7 ACTUS

- Intramuros : toute les communes des Terres Toulaises dans votre smartphone
- Tourisme : redécouvrez les Côtes de Toul
- Petite enfance : communiquer par signes avec les tout-petits
- Ovide : dépasser sa peur de l'eau
- Insertion : à la recherche de l'oiseau rare
- Bruley élu "Mon Beau Village de Meurthe-et-Moselle" 2021

8-11 EN ACTION

- Urbanisme : PLUIh, nouvelle donne en matière de zonage
- Milieux aquatiques et espaces naturels sensibles : quand la nature se refait une beauté
- Eau potable et assainissement : de l'eau, traitée, pour tous, tout le temps

13-15 PROCHE DE VOUS

- Mobilité : création d'aires de covoiturage, aménagements dans les communes...
- Économies d'énergie : rénovation énergétique, je me fais conseiller
- Déchets : comment réduire la dépense ?
- C'est pratique : démarches en ligne, compteur gelé, collecte des encombrants, mensualisation de ma facture d'eau

L'envie est grande de démarrer cette année 2022 avec optimisme et confiance, tant les deux années que nous venons de traverser ont été éprouvantes et, à bien des niveaux, déstabilisantes.

Contre vents et marées, la Communauté de Communes Terres Toulaises a su maintenir le cap, investir pour le territoire et améliorer encore les services rendus aux habitants.

Le magazine que vous allez découvrir ne retrace pas l'ensemble de nos missions, mais il met en évidence, au travers de plusieurs d'entre elles, la volonté partagée avec l'ensemble des élus communautaires d'être à l'écoute des besoins de la population et de contribuer au rayonnement du territoire.

C'est dans cet état d'esprit que la communauté de communes investit tout autant sur de « gros » sujets de fond – comme la mobilité, les zones d'activités économiques, le plan local d'urbanisme intercommunal, l'eau, les équipements sportifs... - qu'elle initie diverses actions innovantes touchant différentes catégories de public : ici l'accès des habitants aux informations de leur commune et de leur territoire via des applications téléchargeables sur leur smartphone, là, la réalisation d'un film dédié aux relations interpersonnelles au travail, ici encore la communication par signes avec les tout-petits au sein des crèches, ou encore des activités dédiées au dépassement de la peur de l'eau au sein du centre aquatique Ovide... etc.

Chacun peut y trouver un plus, une aide, un accompagnement, un autre regard.

Nous pouvons être fiers de ce territoire dynamique, entrepreneur, mobilisé sur la qualité des services rendus aux habitants, riche d'un patrimoine naturel et architectural remarquable et mis tout particulièrement à l'honneur en 2021 avec le prix du plus beau village de Meurthe-et-Moselle décerné à Bruley !

C'est donc avec optimisme, confiance et fierté que je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de réussite et de santé pour 2022.



Fabrice CHARTREUX,
président des Terres Toulaises

TERRES TOULOISES Le Mag
le magazine de la communauté de communes Terres Toulaises
#8 - Janvier 2022 gratuit
Directeur de la publication : F. Chartreux
Rédaction et conception graphique : service communication
Marie Lemuhot et Julie Varlois, avec le Bureau
Crédit photos : CC2T, mairie de Bruley, Maison du Tourisme
Terres Toulaises, Adobe Stock
Impression : Socosprint - Épinal - Tirage : 21 300 exemplaires
Dépôt légal - ISSN 2556 - 8647


**Terres
Toulaises**
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Communauté de communes Terres Toulaises
CS 40 325 Écrouves
54 201 Toul Cedex
T - 03 83 43 23 76
F - 03 83 64 90 42
contact@terrestouloises.com
www.terrestouloises.com

TERRITOIRE

Souhaitant mettre à disposition des habitants et des mairies un outil de communication directe, la communauté de communes Terres Toulaises a adhéré à IntraMuros, une application dédiée à la vie quotidienne.



IntraMuros



Toutes les communes des Terres Toulaises dans votre smartphone

Très simple d'utilisation, l'application IntraMuros permet de suivre, au quotidien, l'actualité de votre bassin de vie et d'accéder à des informations pratiques (associations, commerces, professionnels de santé, ordures ménagères, eau potable et assainissement, transport ...)

Après avoir téléchargé gratuitement l'application, il vous suffit de renseigner votre commune de résidence pour avoir également accès aux informations de la communauté de communes Terres Toulaises et des mairies alentours. À savoir qu'IntraMuros ne collecte aucune donnée et reste conforme à la réglementation de protection des données.

MAISON DU TOURISME

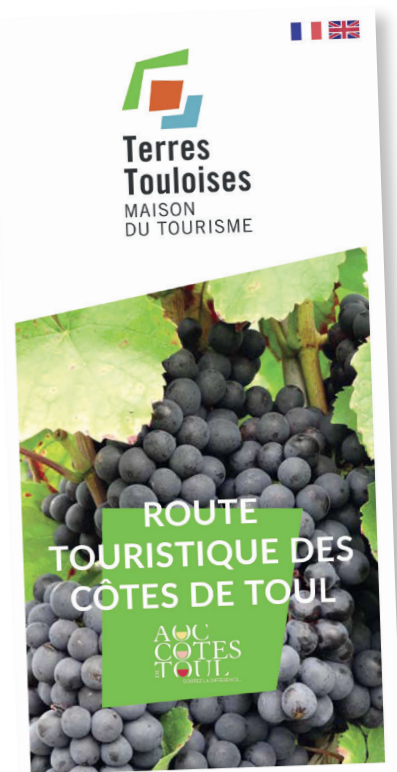
Redécouvrez les Côtes de Toul

Située au pied de la cathédrale de Toul, la Maison du Tourisme Terres Toulaises (MDT) vient d'éditer une carte sur le thème des vins des Côtes de Toul.

On y trouve, certes les adresses des viticulteurs, mais aussi une sélection d'hébergements, de restaurants, la liste des producteurs locaux, les itinéraires touristiques et le patrimoine à visiter.

S'adressant à tous les publics - et pas uniquement aux touristes -, ce document très complet se révèle une invitation à faire de belles découvertes... même à deux pas de chez soi !

Disponible gratuitement sur demande et sur www.terrestoulaises.com



Dégustation

Pour une découverte des vins des Côtes de Toul tout au long de l'année, la MDT propose un espace dégustation avec une sélection de Gris de Toul, d'Auxerrois et de Pinots Noirs (aux heures d'ouverture).



Maison du Tourisme Terres Toulaises

1 place Charles de Gaulle – Toul – 03 83 64 90 60 – contact@lepreedenancy.fr

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



Chaque journée commence par une séance de comptines signées.

PETITE ENFANCE

Communiquer par signes avec les tout-petits

Les deux crèches du territoire, Crèchendo à Bois-de-Haye et la Clé des Champs à Manonville, sont engagées dans la démarche « Bébé signe », un mode de communication non verbale encourageant l'enfant à communiquer avec l'adulte avant le développement du langage.

Un enfant qui pleure exprime un besoin, oui mais lequel ? C'est le point de départ de "Bébé signe" : proposer un mode de communication entre l'adulte et le tout-petit, lorsque ce dernier ne parle pas encore. « La démarche est centrée sur les besoins fondamentaux. Mieux compris des adultes, l'enfant, se sentant davantage sécurisé, gère mieux ses frustrations et ses émotions », explique Anne Nicolas, responsable du pôle petite enfance et directrice de Crèchendo.

Des signes simples

Le personnel des deux structures, déjà très sensibilisé à la gestion des émotions chez l'enfant, a de suite adhéré au projet et suivi avec intérêt les cinq séances de la formation. « Mais attention, cela n'a rien à voir avec la langue des signes des personnes malentendantes. Nous utilisons uniquement des signes simples autour des thématiques du quotidien comme l'alimentation, les jeux ou le sommeil ». Parmi les signes les plus utilisés par les petits : « encore », « merci », « gâteau », « de l'eau » et « doudou ».

Associer les parents

Un des objectifs de cette démarche est aussi qu'elle puisse se poursuivre en dehors des murs de la crèche. Ainsi, chaque semaine à la Clé des Champs, deux nouveaux mots signés sont affichés et expliqués aux parents. « Il s'agit de leur faire partager cette belle expérience afin qu'ils puissent, eux-aussi, être partie prenante », explique la directrice Sandrine Morcel. Côté Crèchendo, l'équipe a réalisé plusieurs vidéos de comptines signées à reproduire à la maison. À terme, les deux structures espèrent décrocher le label « Bébés signeurs », une reconnaissance qui ancrera officiellement ces nouvelles pratiques dans leurs projets pédagogiques.



Crèche n do



la clé des champs



Depuis septembre 2020, des séances "aquaphobie" sont proposées chaque lundi, de 16h10 à 16h50, au centre aquatique O vive.



Objectif : ne plus se sentir en insécurité en milieu aquatique

NOUVEAUTÉ

Dépasser sa peur de l'eau

Tout comme il est possible d'apprendre à nager à n'importe quel âge, il n'est jamais trop tard pour vaincre sa peur de l'eau.

Plus fréquente qu'on ne le pense, l'aquaphobie se manifeste à des degrés divers « Certains sont incapables de mettre un pied dans l'eau, quand d'autres parviennent à se baigner, mais paniquent à l'idée de s'immerger ou de ne plus avoir pied », explique Sylvain Munoz, maître-nageur et chef de bassin.

Bienveillance et dialogue

Les séances "aquaphobie" se pratiquent en petit groupe, d'abord dans

le petit bassin « On débute avec des exercices en position allongée, avec ou sans matériel, dont on augmente progressivement la durée ».

Puis c'est le passage dans le grand bain, une étape difficile et redoutée mais néanmoins incontournable pour les aquaphobes souhaitant apprivoiser progressivement le milieu aquatique. Heureusement, Sylvain n'est jamais très loin pour tendre la perche en cas de besoin.

Avec bienveillance, le maître-nageur encourage, rassure, tout en adaptant l'exercice au niveau de chacun. « La communication est essentielle. Pour débloquer la situation, il faut d'abord comprendre pourquoi la peur s'est installée ».

Chacun à son rythme

Jeune retraitée, Danièle souhaitait enfin pouvoir profiter pleinement des bienfaits de l'eau. Après cinq séances, elle parvient aujourd'hui à nager plusieurs mètres, tête sous l'eau, dans le grand bain.

« On ne vise pas la performance, chacun avance à son rythme », rappelle Sylvain. L'objectif étant d'acquiescer suffisamment d'aisance pour être en capacité de revenir seul à la piscine voire, pour ceux qui le souhaiteraient, poursuivre l'aventure avec des cours de natation pour adultes débutants.



Réservation

ovive.terrestouloises.com

Informations

03 83 43 16 73

ovive@terrestouloises.com

www.terrestouloises.com

Les séances se pratiquent en petit groupe.



La première édition avait remporté un franc succès.

ÉVÉNEMENT

Sportez-vous bien !

Vendredi 11 février 2022 de 19h30 à 22h30

(entrée possible à partir de 19h)

Centre aquatique Ovive (Écrouves)

Découverte des activités proposées à travers 6 ateliers de 20 minutes : aquagym, aquabike, aquajogging, trampoline, renforcement musculaire, nage avec palmes.

Tarif : 10 € (carte d'activités)

Réservation obligatoire : ovive.terrestouloises.com

Public adulte - Pass vaccinal

Le centre aquatique fermera ses portes au public à partir de 18h30.

INSERTION

À la recherche de l' "Oiseau rare"

Dans le cadre de ses actions en faveur de l'insertion professionnelle, la CC2T a réalisé un film, "Les Oiseaux Rares", sur le thème des comportements et attitudes attendus en entreprise.

Désormais, les savoirs être, comme la ponctualité, la discrétion ou encore la diplomatie, figurent en bonne place parmi les critères des recruteurs, pouvant aller jusqu'à prévaloir sur les compétences techniques. Mêlant humour et légèreté, le film "les Oiseaux Rares" aborde la thématique des petits gestes, qui, s'ils peuvent paraître anodins, renvoient souvent une image négative : de la ramette de papier rapportée à la maison, au coup de téléphone personnel interrompant une réunion, à l'employé qui dénonce ses collègues... De quoi alimenter le débat des deux côtés de la hiérarchie.



Un film pour ouvrir la discussion sur les savoirs-être attendus des recruteurs.



À retrouver sur notre chaîne Youtube
" Terres Toulaises com"

EMPLOI

Les métiers font leur show à Toul

Afin de faire découvrir aux demandeurs d'emploi les métiers et filières qui recrutent, le "Show des métiers" se tiendra le 19 mai 2022, toute la journée, place Henri Miller à Toul.

Fruit d'un partenariat entre la maison de l'emploi, la ville et le CCAS de Toul, la CC2T, la Mission Locale, Pôle Emploi et le département de Meurthe-et-Moselle, ce forum souhaite valoriser différentes filières porteuses : restauration, industrie, BTP, services à la personne, seniors, petite enfance/enfance/jeunesse, transports et logistique.

Organismes de formation et entreprises des différents secteurs seront également présents. Les demandeurs d'emploi intéressés auront la possibilité de s'inscrire le jour même pour une visite et/ou un stage en entreprise.

Informations

Ville de Toul - 03 83 63 70 00

ÇA VAUT LE DÉTOUR !

En lice parmi une sélection de six villages, Bruley a remporté la mise et a été élu « Mon Beau Village de Meurthe-et-Moselle » en octobre dernier, à l'issue d'un vote en ligne.

Bruley, élu « Mon Beau Village » de Meurthe-et-Moselle 2021

Est-ce lié au coup de projecteur de cette nouvelle distinction ou au besoin accru de retrouver le grand air après des mois de restrictions ? Toujours est-il qu'en 2021, Elisabeth Poirson, maire de Bruley depuis 2020, a constaté une augmentation du nombre de randonneurs venus découvrir son village de 625 habitants. Certes, la commune a la chance d'avoir hérité d'un patrimoine des plus remarquables : de beaux vignobles et un site unique, le « petit Lourdes lorrain », avec sa grotte et sa chapelle du Rosaire. Mais cela ne fait pas tout, encore faut-il savoir en tirer parti pour valoriser l'ensemble de la commune.



Un travail récompensé

La mairie dispose d'un seul agent technique. Alors, depuis 1992, elle fait appel au chantier d'insertion intercommunal pour la gestion de ses espaces verts et du fleurissement. Et pour limiter les coûts, elle compte aussi sur les bonnes volontés. Ainsi, en 2021, pas moins de 4 000 bulbes ont été plantés par une équipe composée d'élus et de volontaires, dont certains ont participé par la suite au dés-herbage et à l'arrosage. « Nous avons également installé des pressoirs fleuris, valorisé les entrées du village et invitons chaque habitant à entretenir

le devant de son habitation », détaille la Maire qui, aidée de son équipe, s'attache à améliorer sans cesse le cadre de vie des Brulois. « À ce titre, j'ai une pensée particulière pour Fabrice Ollmann, 2^e adjoint décédé en fin d'année, et qui s'est toujours fortement investi dans le fleurissement de la commune ».

Un travail récompensé à sa juste valeur, puisque, après le label « Beau Village Lorrain » en 2013, la 3^e fleur en 2019, Bruley obtient cette nouvelle distinction qui en fait indiscutablement un détour incontournable des Terres Toulaises.



Élus et agents communaux avaient répondu nombreux

CADRE DE VIE

Fleurissement : au service des communes



Mi-septembre, la CC2T, à travers son Service Technique Intercommunal et d'Insertion (ST2I), avait convié les mairies du territoire à une matinée conseils sur le thème du fleurissement.

Pour l'occasion, 25 trames fleuries avaient été plantées sur le site de l'espace du Génie à Écrouves. Ce catalogue à ciel ouvert a permis de témoigner du savoir-faire des agents intercommunaux et d'échanger sur les projets de fleurissement pour la saison 2022.

Tout au long de l'année, le ST2I participe à la réalisation d'activités variées pour le compte des communes membres parmi lesquelles des travaux de fleurissement et d'entretien des espaces verts.

URBANISME

PLUiH : nouvelle donne en matière de zonage



Lancée en 2018, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat (PLUiH) va devoir être reportée de plusieurs mois. La raison ? La nouvelle loi "Climat et résilience", promulguée en août dernier, qui implique une révision complète des parcelles ouvertes à l'urbanisation sur l'ensemble du territoire.

Document d'urbanisme, le PLUiH fixera les règles d'occupation des sols et de construction sur l'ensemble des communes Terres Toulaises pour les 12 années à venir. Il comprendra également un volet dédié à la politique locale de l'habitat.

En septembre dernier, les habitants étaient invités à se rendre aux permanences publiques proposées dans différentes communes du territoire pour y découvrir le futur règlement, ainsi que les pré-zonages envisagés. Ces derniers vont devoir être complètement revus afin de répondre au nouveau cadre fixé par la loi "Climat et résilience".

Moins de bétonnisation des terres

Issue des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, cette loi vise à lutter contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets. Elle ancre l'écologie dans notre quotidien : services publics, éducation, urbanisme, déplacements, modes de consommation, justice. En matière d'urbanisme, elle implique une sobriété foncière à plus ou moins long terme : d'ici 2030, le rythme d'artificialisation des sols devra être divisé par deux par rapport aux dix dernières années, il devra tomber à zéro d'ici 2050. Cette mesure sera appliquée par l'ensemble des collectivités territoriales et notamment dans le cadre du SCoT sud 54 (Schéma de Cohérence Territoriale) en cours d'élaboration. En parallèle, l'habitat de demain devra être plus qualitatif, diversifié pour s'adresser à tous les publics, intégrer des aménagements en matière de mobilité douce et d'espaces paysagers. Un travail devra également être mené pour revaloriser les logements vacants.

Déjà engagée en matière de développement durable au travers de nombreuses actions (gestion incitative des déchets, programme "Tous éco-citoyens", plan climat...), la CC2T va démarrer dès janvier 2022 une réflexion avec les communes afin de répondre à ce nouveau cadre dans l'élaboration de son PLUiH. **Concrètement, cela implique de réduire de 2/3 les surfaces ouvertes à l'urbanisation par rapport aux prévisions présentées en septembre dernier.** Cette révision des plans de zonage se fera selon des critères objectifs (valorisation des secteurs fournis en services, exposition aux risques, intégration avec le bâti existant).

Donner son avis

Les nouveaux plans de zonage seront soumis à enquête publique au dernier semestre 2022, l'occasion pour les habitants du territoire de s'exprimer. L'approbation du document final est prévue pour le 1^{er} trimestre 2023.

Permis de louer

La ville de Toul se dote d'un nouveau dispositif pour son centre-ville intramuros : à compter du 1^{er} juin 2022 et jusqu'en novembre 2024, le permis de louer ou Autorisation Préalable de Mise en Location (APML) entre en jeu.

Dans ce secteur présentant des problématiques de logements dégradés, la Ville souhaite lutter contre l'habitat indigne en garantissant la sécurité et la santé des locataires. Une Autorisation Préalable de Mise en Location devra donc être délivrée par le Maire.

Les propriétaires privés devront constituer un dossier et permettre à la commune de réaliser une visite de contrôle du bien, avant toute nouvelle mise en location à compter du 1^{er} juin 2022 et à chaque changement d'un locataire au cours de la période.

Contact : 03 83 63 76 37
ou urbanisme@mairie-toul.fr



MILIEUX AQUATIQUE ET ESPACES NATURELS

Quand la nature se refait une beauté

Restauration du ruisseau du Terrouin

Dans le cadre de sa compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI), la CC2T a réalisé, cet automne, un important chantier de restauration du ruisseau du Terrouin.

Les travaux se sont étendus sur une distance de 23 km, allant de Laneuveville-derrière-Foug à Manoncourt-en-Woëvre.

Si la nature fait généralement bien les choses, elle requiert parfois une intervention humaine pour revenir à un fonctionnement plus naturel. C'est le cas du ruisseau du Terrouin victime d'une végétation devenue un peu trop envahissante.

Le chantier qui vient de s'achever a permis d'éclaircir les berges via un protocole d'abattage visant à protéger les habitats des chauves-souris. Côté cours d'eau, terminé le tracé exclusivement rectiligne : sur un tronçon de 400 mètres, des méandres ont été redessinés pour un cheminement plus naturel et un meilleur écoulement des eaux. Les différents embâcles ont été retirés, à l'exception de la quinzaine de barrages de castors, espèce protégée qui réinvestit progressivement le territoire.

Poursuivant dans cette voie, des travaux de même type seront entrepris en 2022 sur le ruisseau de l'Esch et devraient s'étaler sur trois ans.

« Le chantier du Terrouin a été subventionné par le conseil départemental 54 (40%) et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (40%) »



Les barrages de castors ont été préservés.

Entretien des pelouses calcaires de Jaillon

Classées espace naturel sensible, les pelouses calcaires de Jaillon abritent une richesse biologique remarquable nécessitant, pour sa préservation, un entretien régulier. Une opération de débroussaillage a eu lieu en novembre dernier.



Le site profitera d'un pâturage écologique

Le chantier s'est déroulé principalement sur la côte Grison où la prolifération des arbustes pruneliers - aussi appelés « épines noires » - entravait l'ouverture du milieu en étouffant sa biodiversité.

Ainsi éclairci, le site des pelouses calcaires est désormais accessible aux moutons qui en assureront l'entretien à travers un pâturage écologique.

En 2018, cet ENS a bénéficié d'un plan de préservation et de valorisation suivi d'une étude complémentaire pour la

mise en œuvre d'un plan de pâturage. Principal enjeu : restaurer et maintenir le bon état de conservation des pelouses.

Travaux 2021 subventionnés à 60 % par le conseil départemental 54, avec le soutien technique de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.



TRAVAUX

Eau potable et assainissement : de l'eau, traitée, pour tous, tout le temps

Assurant la distribution de l'eau potable pour 28 communes du territoire, la CC2T met progressivement en œuvre un programme de sécurisation depuis la prise de compétence, au 1^{er} janvier 2020. Fin 2021, deux importants chantiers se sont concrétisés.

Sécuriser un réseau d'eau potable, c'est le doubler afin qu'en cas de rupture sur l'un, on puisse actionner le second pour garantir l'alimentation des foyers.

Garantir l'eau au robinet

À Trondes, exit le mauvais souvenir de 2020 où l'épisode de sécheresse, entre mi-août et fin septembre, provoquait des difficultés d'approvisionnement en eau potable.

Le déploiement d'une conduite de 4 kms entre le réseau de la route de Paris à Foug et la chambre de surpression de Trondes permet désormais de garantir la distribution d'eau de la commune.

L'installation a été complétée d'un surpresseur équipé d'un comptage au niveau du cimetière de Réhaignes à Foug et d'un stabilisateur de pression avant le raccordement au réseau de Trondes.

Pour ce chantier, la collectivité bénéficie d'une aide de 40% de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse dans le cadre du plan de relance.

Depuis le 4 novembre dernier, la première phase d'un vaste chantier d'amélioration et de sécurisation des réseaux pour le secteur de Bois-de-Haye, de Gondreville et de Maron a démarré. Les sociétés SLD TP de Toul et SOGEA de Bois-de-Haye posent des conduites en fonte pour relier Bois-de-Haye à Gondreville, sur un peu plus de 6 km.

La réhabilitation du puits de pompage de Maron, puis la pose d'un nouveau réseau entre celui-ci et la station de traitement sur le site ONF et enfin la réhabilitation du réservoir sur tour du parc d'activité ONF seront réalisés par la suite. L'ensemble des travaux est estimé à un peu plus de 4 millions d'euros HT.

L'AERM financera le projet à hauteur de 27%, soit 1 107 000 euros HT. De son côté l'État débloquera 700 000 euros HT pour la première phase des travaux et 701 434 euros HT pour le solde.

Rendre une eau propre au milieu naturel

Dans le cadre de son plan pluriannuel d'assainissement, la CC2T raccorde progressivement à l'assainissement collectif les communes du territoire qui ne le sont pas encore. Ce programme, qui court jusqu'en 2023, concerne encore 9 communes et 6 300 habitants. Son coût total est estimé à plus de 10 millions d'euros HT, partiellement subventionnés par l'AERM et le département. Deux nouvelles stations d'épuration devraient voir le jour en 2022.



À Boucq comme à Bouvron, les eaux usées sont actuellement rejetées en milieu naturel, sans être dépolluées. C'est le cas partout où l'assainissement collectif n'est pas encore en place, en dehors des habitations fonctionnant avec des systèmes autonomes (fosse toutes eaux avec filtre à sable ou micro-station par exemple).

Dans ces deux communes, une station d'épuration (step) à procédé filtre planté de roseaux, va être mise en place, ainsi que le réseau permettant de collecter en amont les eaux usées, qui seront rejetées ensuite au milieu naturel.

La step de Boucq sera située route de Sanzey et rejettera ses eaux traitées dans le ruisseau de Dame Pré. Le projet prévoit d'ailleurs une opération de renaturation de ce dernier. Les travaux vont également permettre la suppression d'un système d'assainissement non-collectif regroupé qui arrive en fin de vie, au niveau du lotissement du Champé. Les habitations seront alors raccordées à l'assainissement collectif.

La step de Bouvron sera, quant à elle, implantée sur un chemin communal aux abords du ruisseau des Grands Prés dans lequel seront rejetées les eaux dépolluées.

Pour les deux communes, il s'agit également d'éliminer une partie des eaux claires parasites (241 m³ / jour à Boucq et 95 m³ / jour à Bouvron) qui se déversent avec les eaux usées. Ces dernières proviennent des sources, nappes phréatiques, drainages ou encore fontaines... À cet effet, un nouveau réseau sera posé en parallèle, permettant la séparation et le retour direct des eaux claires au milieu naturel. Les branchements d'assainissement existants seront repris en conséquence.

Le projet de Boucq représente une enveloppe de 2 millions d'euros HT et celui de Bouvron, 1,5 millions d'euros HT, financés chacun à hauteur de 60 % par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

L'assainissement, également appelé dépollution, a pour fonction de débarrasser les eaux usées de leur pollution, avant leur retour dans le milieu naturel.

Appel au civisme

■ Stop aux lingettes dans les toilettes

Fléau moderne des réseaux d'assainissement, les lingettes, lorsqu'elles sont jetées dans les toilettes, bouchent les canalisations et endommagent les installations. Un coût pour l'environnement, mais aussi pour la collectivité qui doit régulièrement intervenir pour retirer ces indésirables. L'occasion de rappeler que **les lingettes, même dites « biodégradables », doivent impérativement être jetées avec les ordures ménagères.**



Les lingettes se retrouvent par paquet dans les conduites de refoulement (ici à Toul).

MOBILITÉ

Création de deux aires de covoiturage



Terres Toulaises va prochainement aménager deux aires de covoiturage, directement connectées aux échangeurs de l'A31 : route de Blénod-lès-Toul à Toul, et à Gondreville.

À Toul, en lieu et place d'une aire de covoiturage "sauvage", la collectivité a fait l'acquisition d'un terrain de 1 500 m² pour la création d'une aire sécurisée de 49 places, augmentant ainsi sa capacité d'accueil.

À Gondreville, 2 000 m² seront mobilisés pour aménager une aire de covoiturage de 49 places, mieux située vis-à-vis de l'échangeur.

Les travaux devraient démarrer au printemps 2022 pour une enveloppe globale de 460 000 euros HT, quasiment entièrement prise en charge par APRR (Autoroute Paris Rhin Rhône).

Nouveaux aménagements dans les communes

En 2021, 8 abribus ont été installés dans les communes de Gondreville, d'Écrouves, de Jaillon, de Trondes, d'Ansaucourt, de Toul et de Francheville. En moyenne, le prix de cet équipement est de 3 900 € HT.



Le groupe scolaire de Domèvre-en-Haye a fait l'objet d'une requalification de ses abords : voirie et espaces verts. Finalisés en octobre dernier, un abri et des appuis vélos ont été installés pour un montant de 12 773 euros HT pris en charge par la CC2T.



Lifting complet pour la boutique mobilité

Après le relooking intérieur en 2020, c'est l'extérieur de la boutique qui vient d'être réalisé, pour un montant total de 7 630 euros HT, partagé entre la Ville de Toul et la CC2T. Située cours Poincaré à Toul, la boutique mobilité est un lieu d'accueil et de renseignements pour toutes les formes de mobilités proposées sur le territoire Terres Toulaises. C'est également auprès de ses agents que vous pouvez réserver votre transport à la demande.

www.reseau-colibri.fr

Pour connaître le TAD le plus proche de chez moi

Je réserve mon TAD (Transport À la Demande)

par téléphone : 03 72 33 03 20

ou à la Boutique Mobilité

En période scolaire :

lundi > vendredi - 7h30 - 12h15 / 13h45 - 18h30

samedi - 9h00 - 12h00

Pendant les vacances :

lundi > vendredi - 9h00 - 12h15 / 13h45 - 17h00

samedi - 9h00 - 12h00

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Rénovation énergétique, je me fais conseiller

Anciennement Espace Info Énergie, puis Espace Conseil FAIRE, à compter du 1^{er} janvier 2022, retrouvez vos conseillers en rénovation énergétique sous l'appellation France Renov', un nouveau service public unique mis en place par le ministère de la Transition écologique. Ce changement intervient dans le cadre de la loi "Climat et résilience".

Le nom change, mais pas les missions ! Les conseillers France Renov' accompagnent les ménages souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur logement : prêt de matériel (caméra thermique, outil de mesure du renouvellement de l'air ou de consommation électrique...), conseils techniques neutres, gratuits et personnalisés, scénarios de financement. Que votre projet soit déjà bien établi ou non, l'important c'est de les solliciter avant de démarrer tout travaux.

Pierre QUEREL et Julio PFEFFER,
vos conseillers, vous accueillent
sur rendez-vous :
terresdelorraine@asso-ler.fr
03 83 64 98 04



DÉCHETS

Comment réduire la dépense ?

Les coûts de collecte et de traitement des déchets connaîtront de fortes augmentations dans les prochaines années. Pour limiter les répercussions sur la facture des habitants, un travail est d'ores et déjà engagé pour réfléchir aux évolutions possibles du service.

Nos ordures ménagères vont inévitablement nous coûter plus cher. Les raisons de cette flambée ? Une augmentation du coût de la tonne collectée et enfouie combinée à une hausse conséquente de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) versée à l'État par la collectivité. Avec la fermeture programmée dans les prochaines années des centres d'enfouissement, les orientations fixées par l'État visent à amener les collectivités à retenir un traitement par incinération, certes plus coûteux, mais pour lequel l'augmentation de la TGAP reste plus contenue.

En parallèle, le budget de la collectivité se voit impacté par les fluctuations tantôt à la hausse, tantôt à la baisse des prix des matières premières recyclées.

En fin d'année, Jean-Luc Starosse, vice-président en charge des ordures ménagères, et les responsables du service, ont rencontré les conseillers municipaux du territoire. À l'ordre du jour : état des lieux et évolutions du financement de la gestion des déchets. À l'issue de cette présentation, les élus ont pu échanger sur les options envisagées, et encore à l'étude, permettant de limiter les dépenses, parmi lesquelles la collecte séparée des matériaux fibreux (papiers-cartons) et non-fibreux (reste des emballages en extension des consignes de tri) ; et la collecte des ordures ménagères une semaine sur deux, sachant que de très nombreux foyers ne sortent déjà leur bac que tous les 15 jours (voire moins souvent).

La collectivité doit se positionner dans les prochains mois, préalablement au renouvellement des marchés de traitement et de collecte qui arriveront à échéance fin 2022.



Collecter séparément papiers et cartons du reste des emballages permettrait de diminuer les coûts de traitement.

C'est pratique !

Je gagne du temps avec mes démarches en ligne

Pour faciliter la vie quotidienne de ses habitants, Terres Toulaises met à disposition différents portails thématiques ainsi que des formulaires téléchargeables depuis son site Internet www.terrestouloises.com

Ordures ménagères



› Télécharger les formulaires

(Demande de badges ordures ménagères ou d'accès en déchèterie, changement de situation, redevance spéciale pour les professionnels...)

www.terrestouloises.com

Terres Toulaises au quotidien ›

Gestion des déchets › Mes démarches

› Suivre ma production de déchets

(uniquement pour les propriétaires)

terrestouloises.ecocito.com

Portail déchets

Eau potable



› Télécharger les formulaires

(ouverture et clôture de contrat, demande de prélèvement automatique, demande de branchement...)

www.terrestouloises.com

Terres Toulaises au quotidien › Eau potable et assainissement › Vos démarches

› Consulter les informations liées à mon contrat

› Régler mes factures en ligne

› Renseigner l'index de mon compteur d'eau

abonne-eau.terrestouloises.com

Portail abonné

Petite enfance



› Faire une pré-demande d'inscription en crèche

www.terrestouloises.com

Toulaises au quotidien › Petite enfance

› Multi-accueil – demande de pré-inscription

Ovive centre aquatique



› Acheter une entrée unitaire ou un abonnement

› Réserver une activité

ovive.terrestouloises.com



Compteur d'eau gelé, que faire ?

En cas de températures négatives, il arrive que certains compteurs d'eau, mal ou non isolés, puissent geler, entraînant une coupure d'eau pour le logement.

Étape 1

Faire une 1^{re} vérification en ouvrant la douille de purge située après le compteur :

- l'eau coule : le branchement avant compteur n'est pas gelé. Prendre contact avec un plombier pour une intervention.
- l'eau ne coule pas : vérifier auprès de son voisinage qu'il ne s'agit pas d'une coupure de secteur.

Étape 2

Si votre compteur est effectivement gelé : laisser un robinet ouvert puis réchauffer le compteur et/ou la canalisation avec un sèche-cheveux.

Étape 3

Si vous ne parvenez pas à dégeler votre compteur, vous pouvez contacter la CC2T. L'intervention vous sera alors facturée entre 70 € et 100 € ttc, en fonction du temps passé.

** Qu'il soit propriétaire ou locataire, l'abonné est responsable de son compteur ce qui implique, entre autres, de mettre en place des protections nécessaires pour éviter qu'il ne gèle.*



À ne surtout pas faire !

- > verser de l'eau chaude sur le compteur et/ou les canalisations
- > taper avec un marteau ou autre
- > utiliser un chalumeau ou décapeur thermique
- > démonter le compteur

Facture d'eau, je choisis le prélèvement mensuel

Simple et pratique, le paiement par mensualisation de votre facture d'eau vous permet de répartir vos versements tout au long de l'année, sans risque d'oubli ou de retard : neuf prélèvements mensuels dont le montant est calculé sur la base de la consommation de l'année précédente, puis une régularisation après le relevé annuel du compteur.

Pour le mettre en place, rendez-vous sur votre portail abonnés :

abonne-eau.terrestouloises.com

Collecte des encombrants à domicile

Pour qui ?

Les personnes âgées et/ou à mobilité réduite n'ayant pas de voiture.

Quelle quantité ?

2 m³ dans la limite de 2 mètres de longueur

Quel délai pour un rendez-vous ?

En moyenne 6 semaines, mais cela dépend du nombre de demandes.

Il faut qu'il y ait suffisamment d'inscriptions pour organiser une collecte. Le prestataire vous recontacte à ce moment pour vous fixer un rendez-vous.

Comment s'inscrire ?

En téléphonant à la CC2T
au 03 83 43 23 76





Alors, cette semaine
aquagym lundi et
aquabike mercredi ?

... ou bien **aquajogging**
jeudi et **circuit training**
samedi ?

**Avec les cartes
d'activités Ovide,
le plus difficile,
c'est de choisir !**

Au choix un crédit de 1, 4, 10, 20
ou 40 activités à utiliser comme
vous le souhaitez, quand vous
le pouvez.

Achats, réservations
ovive.terrestouloises.com



CENTRE AQUATIQUE OVIDE - un équipement de la communauté de communes Terres Toulousaines
64 esplanade du Génie - 54200 Écrouves - 03 83 43 16 73 - ovive@terrestouloises.com

